



FÉDÉRATION
LUTHÉRIENNE
MONDIALE

Une communion
d'Églises

Annexe – Critères d’admissibilité et détails supplémentaires pour l’appel à candidature de projets (septembre 2023)

I. Appel à candidature – projets à long terme

Nous lançons un appel à candidature pour des projets des nouveaux projets d’églises membres démarrant en 2025, pour une durée maximale de trois ans (2025 - 2027).

Les demandes de prolongation de projets pour des projets actuellement dans leur premier cycle qui se termine en 2024 peuvent être soumises pour un autre cycle de trois ans au maximum (2025 - 2027). Veuillez noter que les projets ne peuvent être prolongés qu’une seule fois et que le prolongement n’est pas automatique. Les porteurs de projet qui veulent prolonger leurs projets sont donc invitées à déposer une demande pour un nouveau cycle.

Date limite de candidature : Lundi, 08 janvier 2024

Les **critères d’admissibilité** suivants s’appliquent aux subventions à long terme :

- **Admissibilité du titulaire du projet :**
 - Toute église membre de la FLM, Comité national, organisme d’expression régional ou institution diaconale associée est éligible ;
 - Une seule demande par église (entité) peut être soumise.
- **Nouveaux projets et extensions :**
 - Nous recherchons de **nouveaux projets**, qui répondent à une priorité stratégique de l’église membre. Cela signifie que les projets ne sont pas la continuation d’un projet en cours par le même porteur de projet avec aucune ou seulement de petites modifications de la demande précédente. Les nouveaux projets sont axés sur des besoins et des objectifs différents des projets actuels ;
 - Les projets en cours **ne peuvent être prolongés qu’une seule fois**. Les projets qui peuvent être prolongés ont la lettre "a" dans leur code de projet (par exemple, PMXX3a). Généralement, ces projets ont démarré en 2022 et se terminent en 2024 ;
 - La nouvelle phase doit remplir les conditions suivantes :
 - **Pertinence :** les objectifs s’appuient sur les réalisations de la phase précédente et/ou les activités sont étendues à de nouvelles zones ou à de nouveaux groupes cibles ou, le cas échéant, adaptés à l’évolution du contexte.

- Pérennisation : la nouvelle phase consolide les acquis de la phase précédente pour que les changements positifs obtenus perdurent après la fin du projet.

Et si possible

- Indépendance financière croissante : le budget doit montrer une réduction progressive de la participation de la FLM et une augmentation correspondante des fonds propres au projet et/ou de la contribution de tiers afin de permettre, à terme, le retrait de la FLM.
- **Admissibilité du concept du projet** : Le projet doit montrer un lien clair entre les besoins identifiés et les activités proposées. Les projets doivent viser à :
 - Accroître la participation des Églises dans la mission holistique (proclamation, diaconie et plaidoyer).
 - Renforcer la présence des églises dans l'espace public et leur témoignage local en répondant aux besoins importants des congrégations et de la société dans son ensemble.
- **Montant maximum demandé à la FLM** : 150,000 EUR sur trois ans, max. 50 000 EUR par an (Il convient de garder à l'esprit que, dans la pratique, les montants de financement approuvés n'atteignent très rarement 50 000 euros par an).
- **Durée maximale du projet** : 3 ans
- **Contribution propre** : L'Église membre assure au moins 5 % du financement global. Si une contribution financière n'est pas possible, une contribution en nature peut être acceptée en tant que témoignage de l'engagement.

Les **critères de sélection** suivants s'appliquent aux propositions de projet admissibles :

- La proposition de projet doit :
 - Être complète et inclure un budget détaillé et une lettre de soutien de l'église membre ;
 - Identifier et analyser clairement les besoins résultant de la pandémie du COVID-19 auxquels le projet répond ;
 - Démontrer de manière convaincante la pertinence des objectifs et des activités du projet par rapport aux besoins exprimés ;
 - Justifier clairement la raison pour laquelle une réponse rapide est nécessaire ;
 - Définir une approche cohérente et impliquer significativement les parties prenantes, en particulier les jeunes et les femmes ;
 - Démontrer que les objectifs et les activités du projet sont réalistes par rapport au budget et aux capacités de l'église.
- Le processus de candidature sera compétitif en tenant compte des besoins identifiés et de la mesure dans laquelle la proposition de projet démontre clairement la conformité aux critères ci-dessus.
- Pour des raisons d'équité, les églises membres ou les institutions diaconales connexes qui n'ont pas de projet en cours seront prioritaires.

II. Comment soumettre votre projet

Les demandes de projets doivent être soumises via notre portail en ligne à l'adresse suivante : https://webportalapp.com/sp/login/lwf_pcmprogram_en#fr. Pour plus d'information, veuillez-vous référer aux instructions ci-jointes.

Vous pouvez envoyer un e-mail à dtmjprojects@lutheranworld.org en cas de problème avec la plateforme en ligne et si vous avez besoin d'assistance. L'équipe du bureau des projets des églises membre est là pour répondre à vos questions et vous guider.

III. Rejoignez-nous pour des ateliers de conception de projets

En novembre, des ateliers en ligne auront lieu pour soutenir les candidats qui travaillent sur leur projet. Les ateliers se concentreront sur la logique de conception des projets (de l'analyse contextuelle à l'intervention), les meilleures pratiques à garder à l'esprit (par exemple, le fait d'être consultatif, les questions transversales comme la justice intergénérationnelle (inclusion des jeunes) et la justice de genre), ainsi que sur la conception d'indicateurs significatifs. Il y aura également des explications sur la manière de répondre correctement aux exigences formelles du processus de candidature.

De plus amples informations seront communiquées en temps utile. Entre-temps, veuillez noter les dates suivantes si vous êtes intéressé(e) :

- pour l'anglais : mardi 7 novembre 2023, matin heure d'Europe centrale
- pour le français : mercredi 8 novembre 2023, matin heure d'Europe centrale
- pour l'espagnol : jeudi 9 novembre 2023, après-midi heure d'Europe centrale

La durée estimée de l'atelier est de 4.5 heures.